Coordonnateur ou coordonnatrice de continuité des activités et gestionnaire d’incidents sectoriel

Référence	R2613538
Lieux	Lévis, Montréal
Province	Québec
Publication	12 novembre 2026
Statut	Permanent · Temps plein
Mode de travail	Hybride
Fin d’affichage	26 novembre 2026
Famille d’emplois	Gestion du risque

Le poste

Les premiers vice-présidents, Gestion du patrimoine (GP) et Assurance de personnes (AP), cherchent deux coordonnateurs de la continuité des activités et gestionnaires sectoriels des incidents (1 pour le PVP GP et 1 pour le PVP AP) ayant pour mandat d'assurer le contrôle des incidents et la continuité des activités du PVP. Relativement à la Direction exécutive, les titulaires de ces deux postes coordonnent les questions de haut niveau et appuient l'évolution de l'organisation par la mise en place de mécanismes d'atténuation appropriés et durables. Un sens élevé des priorités, la capacité de prendre des décisions rapides et éclairées sous pression et la facilité d'évoluer dans un contexte d'incertitude sont des atouts essentiels à la réussite de ce rôle.

Responsabilités

- Coordination de la continuité des opérations.
- Coordonner les interventions en cas d'incidents majeurs pour assurer la récupération rapide des services.
- Mobilisation des équipes, coordination des communications et appui à la prise de décisions dans les situations de crise.
- Mener des initiatives et des groupes de travail sur la résilience des entreprises pour renforcer la préparation opérationnelle, les interventions et le relèvement.
- Gestion et coordination des cellules d'incidents.
- Coordonner la gestion des incidents de détection de récupération, en collaboration avec les coordonnateurs sectoriels et les équipes compétentes.
- Activer et animer les cellules de crise, surveiller les impacts, les risques, les actions et les priorités commerciales.
- Préparer les communications avec les intervenants et effectuer des analyses post-incidents afin d'améliorer les pratiques et les mécanismes d'escalade.
- Gestion de la continuité des opérations.
- Soutenir les secteurs dans le développement, la maintenance et l'amélioration de BIA, PCA et les stratégies de récupération.
- Coordonner les exercices de simulation, la formation et la sensibilisation des parties prenantes.
- Évaluer l'efficacité des mécanismes de continuité et contribuer à l'évolution des pratiques conformément aux exigences internes et réglementaires.

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™

Profil recherché

- Baccalauréat dans une discipline appropriée.
- Expérience requise : au moins huit ans d’expérience pertinente, dont quatre ans dans un rôle similaire.
- Une autre combinaison pertinente d’études et d’expérience peut également être considérée.
- Expérience pertinente en matière de gestion des incidents majeurs ou de coordination des crises.
- Expérience des exigences de continuité, BIA, PCA et exercice.
- Le poste exige le français.
- Maîtriser la synthèse rapide des informations critiques.
- Connaissance du secteur de l'assurance personnelle ou de la gestion de patrimoine.
- Disponibilité d'un quart de travail 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, avec rémunération.

Appréciant les différences, Apprendre avec agilité, Être orienté vers le client, Être orienté vers l'action, Être stratégique, maîtriser les relations interpersonnelles.

Avantages

- Rémunération concurrentielle avec prime versée annuellement.
- Dès la première année, 4 semaines de vacances à prendre avec souplesse.
- Un régime à prestations déterminées procure un revenu stable et prévisible pendant la retraite.
- Couverture d’assurance collective avec accès à la télémédecine.
- Frais admissibles remboursés pour la santé, le bien-être et le matériel de travail à distance.

Les conditions d’admissibilité déterminent les avantages offerts.

Conditions

Les dispositions syndicales s’appliquent selon l’admissibilité.

Équité et accessibilité

Desjardins veut offrir un milieu de travail inclusif où chaque personne est reconnue et valorisée. L’employeur pratique la tolérance zéro envers toute discrimination et souhaite que les équipes représentent la diversité de ses membres, de sa clientèle et des collectivités desservies.

Les personnes qui ont besoin d’adaptations pour le recrutement ou pour le poste peuvent en aviser Desjardins. Des mesures peuvent être demandées à toutes les étapes du recrutement.

Pour postuler, recherchez la réquisition R2613538 dans le portail Carrières de Desjardins.

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™